



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

Conseil d'établissement 2023-2024

École Notre-Dame-de-Lourdes

Le jeudi, 14 mars 2024 (18h30)

Séance ordinaire

Ordre du jour

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance (2 min)

Le quorum est atteint

La séance est ouverte à 18 h 31

Louise Lauzière	Directrice (en remplacement de Julie Drouin jusqu'à son retour)
Nathalie Brault	Enseignante
Ève Dell'Aniello	Psychologue
Angélique Lemay	Enseignante
Philippe Sauvé	TES
Cassandra Tardy	Technicienne du service de garde
Myriam Francoeur	Parent, présidente du CÉ
Véronique Gélinas	Parent
Jessica Marie	Parent
Audray Larouche	Parent (membre substitut)
Guylaine Gadoury	Parent
Blandine Samba	Parent
Tiphaine Bideau	Parent (membre substitut)
Sara Rotondo	Parent

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)

L'ordre du jour est adopté par Mme Gadoury avec le retrait du point de la présentation de la personne qui remplace Mme Ducharme au CÉ



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 15 février 2024 (5 min)

Le compte-rendu est approuvé par Mme Gadoury, secondé par Mme Marie après correction du nom de Mme Audray Larouche dans la liste de présences.

Suivis :

- Le CSS ne pense pas être en mesure de retrouver la vidéo problématique présentée au SDG.
- Le point concernant le protocole pour une canicule est reporté
- Le CÉ mentionne qu'il est essentiel de revoir la politique alimentaire du code de vie avant que l'agenda soit envoyé à l'impression.
- Il serait important d'ajouter l'information concernant les cellulaires au code de vie.

4. Mot de la présidente (5 min)

La présidente souhaite la bienvenue à tous. Elle mentionne qu'il serait important que les comptes-rendus et les autres documents soient déposés sur le Teams du CÉ. La direction s'en chargera.

5. Question du public (10 min)

Un membre du public souhaite comprendre de quelle façon l'école s'ajuste aux jours manqués à la suite de la grève, particulièrement pour les examens du ministère. La direction mentionne la mise en place du plan de rattrapage. Un premier bilan indique que les mesures mises en place permettent à plusieurs élèves de bien progresser. Elle souligne également que l'école accueille un enseignant ressource depuis quelques semaines. Une enseignante mentionne que, d'une année à l'autre, les cohortes sont toujours différentes et les enseignants doivent constamment s'ajuster.

6. Objets de décision :

Adoptions :

6.1 Projet éducatif 2023-2027 ART.74 de la LIP (résolution CÉ 2023/24-004) (15 min)

Le projet éducatif est présenté. Mme Francoeur mentionne que l'OPP aurait pu avoir une place lors de l'élaboration du projet éducatif, d'autant plus que cette année un objectif concerne les activités.

Il est proposé d'impliquer l'OPP lors de l'élaboration des moyens à mettre en place. Il souhaite soutenir le déploiement du projet éducatif. L'OPP souhaite d'ailleurs prendre plus de place dans l'école.

Mme Gadoury adopte, secondé par Mme Marie



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

6.2 Budgets en provenance du fond à destination spéciale pour les activités scolaires 2023-2024 ART. 94 et 110.4 de la LIP (résolution CÉ 2023/24-005) (15 min) (document à venir)

Mme Lauzière présente les sommes du fond à destination spéciale. L'OPP aimerait que les revenus et les dépenses associés aux activités pour l'ensemble de l'école et celles pour les activités des finissants soient bien départagés. Un tableau a été présenté à cet effet.

6.2.1 Activité de fin d'année

La fête de fin d'année sera sous le thème des Olympiques. Elle aura lieu le 20 juin. Il y aura des structures gonflables. La contribution de bénévoles sera nécessaire.

6.2.2 Projet cinéma

Les élèves de cinquième année présentent leur gala cinéma demain. Les parents sont invités à l'événement. Les élèves sont emballés par ce projet. 200\$ a déjà été autorisée, mais il y a dépassement de 60\$.

6.2.3 Orthographothon

Un orthographothon est organisé pour amasser des fonds pour l'école. Le projet débute la semaine prochaine.

6.2.4 Sortie cabane à sucre

Une journée « cabane à sucre » est organisée le 25 avril pour l'ensemble des élèves et des membres du personnel de l'école. Les coûts prévus sont de 12 812\$. La somme de la mesure 15186 (École accessible et inspirante) ne pourra pas soutenir le projet dans sa totalité. On demande donc d'imputer la différence ou la somme entière dans le fond à destination spéciale (fond 8).

Mme Gadoury adopte secondé par Mme Marie

6.2.5 Planification de la consultation obligatoire des élèves ART189.2 de la LIP (résolution CÉ 2023/24-003) (10 min)

Les élèves ont participé à un sondage sur les activités spéciales qu'ils souhaitent avoir en parascolaire, lors de journées rassemblement école et événements OPP. Plusieurs nouvelles idées ont été proposées (les suggestions sont déposées sur le Teams).



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

6.3 Mesures dédiées 2023-2024 ART.94 de la LIP (résolution CÉ 2023/24-006) (10 min)

Mme Lauzière présente le détail des mesures dédiées et protégées.

Mme Gadoury adopte, secondé par Mme Marie

Approbations :

6.4 Grille-matières 2024-2025 ART.86 et 89 de la LIP (résolution CÉ 2023/24-007) (5 min)

La grille-matière proposée est identique à celle de l'année dernière. M. Sauvé approuve la proposition.

6.5 Horaire de l'élève 2024-2025 (résolution CÉ 2023/24-008) (5 min)

L'horaire proposé est le même que l'année dernière. Mme Gadoury approuve la proposition.

6.6 Calendrier scolaire 2024-2025 (résolution CÉ 2023/24-009) (10 min)

À l'heure actuelle, la journée pédagogique où le SDG est fermée n'est pas encore planifiée. De plus, deux demi-journées sont demandées en novembre et en juin.

Un membre soulève que des demi-journées pédagogiques supplémentaires peut représenter des coûts supplémentaires pour certains parents.

L'absence de journée pédagogique du 23 juin est questionnée.

Le calendrier est adopté à majorité.

7. Points d'information :

7.1 Retour sur le plan de rattrapage scolaire (5 min)

L'information a été présentée au point 5 lors de la question du public.

7.2 Nouvelle modification au calendrier 23-24 (5 min)

La journée pédagogique du 16 juin est déplacée au 8 avril. Celle du 11 juin est déplacée en raison d'un examen du ministère. Le calendrier sur le site internet de l'école est à jour.

7.3 Traitements des plaintes (2 min)

Le CSSMB a décidé de placer sur le site internet de chaque école le lien pour déposer une plainte auprès du protecteur de l'élève.



Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

7.4 Bienvenue à la maternelle (2 min)

Le 30 avril, une journée de bienvenue est organisée pour les élèves du préscolaire 5 ans en 2024-2025.

Le 2 mai se tiendra celle pour la classe préscolaire 4 ans et la classe préscolaire TSA.

8. Points du SDG :

8.1. Inscriptions de notre nouvelle clientèle 2024-2025 (5 min)

Les inscriptions au SDG sont en cours. Pour les inscriptions des élèves du préscolaire, elles auront lieu lors des journées d'accueil.

8.2 Déroutement de la journée pédagogique du 8 avril (5 min)

Lors de la journée pédagogique du 8 avril, les enfants visionneront un film au gymnase.

Suivi du point SDG du 15 février:

L'application HopHop, elle est offerte gratuitement pour un mois. Par la suite, le coût est de 22\$ par année, par famille. Ce service sera offert en 24-25.

9. OPP (10 min)

Une soirée cinéma est prévue le 12 avril. L'OPP se questionne sur la pertinence de la maintenir étant donné qu'un film sera présenté le 8. L'OPP pourrait toutefois faire don de ses restes de nourriture au SDG. À voir !

Vente de garage : samedi 18 mai, reportée au dimanche en cas de pluie ; 10\$ par table, mais les « propriétaires » conservent leurs profits. Les élèves ont manifesté de l'intérêt d'avoir des tables bien à eux. C'est envisageable. À voir !

Ménage de la cour : date à venir

10. Conseil des parents (5 min)

La prochaine rencontre a lieu la semaine prochaine. La politique sur l'utilisation du cellulaire est à l'ordre du jour.

Les parents ne recevaient pas les invitations aux conférences parents. La situation sera réglée.

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

504, 5^e Avenue

Verdun (Qc) H4G 2Z1

Tél. : (514) 765-7595



Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec 

Par nos portes entrent les meilleurs enfants du monde

11. Membres du personnel (8 min)

Les groupes TSA sont allés à la Biosphère. Ils souhaitent organiser des activités mensuellement (Planétarium, Biodôme, Insectarium, Aquadôme).

12. Membre de la communauté (5 min)

Le point est reporté en l'absence de la représentante.

13. Correspondances reçues (5 min)

La présidente a reçu de l'information pour une semaine « Parents engagés ». Il est proposé que l'OPP en discute et revienne au CÉ avec des propositions s'il y a lieu.

14. Varia (10 min)

14.1 Retour photos scolaires

Mme Gadoury a reçu plusieurs propositions. Des photos extérieures sont envisagées.

15. Levée de l'assemblée à 20 h 43